

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Lundi 3 novembre 2014

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue lundi le 3 novembre 2014 à la salle municipale, de 20 h à 20 h 45.

Sont présents: Messieurs Yannick Trépanier
 Yvon Martel
 Claude Bourassa
 Denis Bergeron
 Marcel Larochele

Est absente : Madame Mireille Brûlé

La séance est ouverte à 20 h par le maire, Monsieur Louis Hébert, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

211-2014

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Claude Bourassa et appuyé par Marcel Larochele que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

212-2014

Adoption du procès-verbal du lundi 6 octobre 2014.

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Denis Bergeron que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 6 octobre 2014 soit accepté tel que présenté.

213-2014

Adoption du procès-verbal du lundi 23 octobre 2014.

Il est proposé par Marcel Larochele et appuyé par Yvon Martel que le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 23 octobre 2014 soit accepté tel que présenté.

214-2014

Les Comptes.

Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Marcel Larochele que les comptes soient acceptés tel que présentés.

Voir la liste des comptes fournisseurs annexée.

215-2014

Dépôt du rapport du maire pour l'année 2014.

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Claude Bourassa que le rapport du maire de l'année 2014 soit déposé au Conseil. Une copie sera publiée dans le journal local « Le Mensuel de Saint-Valère ».

216-2014

Résolution afin de prévoir les séances du Conseil pour l'année 2015.

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marcel Larochele et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil a résolu:

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2015, qui se tiendront généralement le premier lundi du mois (sauf exception) et qui débuteront à 20 h:

Le lundi 12 janvier 2015; le lundi 2 février 2015; le lundi 2 mars 2015;
Le lundi 13 avril 2015; le lundi 4 mai 2015; le lundi 1^{er} juin 2015;
Le lundi 6 juillet 2015; le lundi 3 août 2015; le lundi 14 septembre 2015;
Le lundi 5 octobre 2015; le lundi 2 novembre 2015; le lundi 2 décembre 2015;

- 216-2014 Résolution afin de prévoir les séances du Conseil pour l'année 2015. (suite)
QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.
- 217-2014 Demande de contribution 2015 pour le transport adapté Roulis-Bus.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Marcel Larochele que le Conseil accepte le budget de fonctionnement pour le transport adapté de Rouli-Bus. La contribution municipale pour l'année 2015 sera de 3 808 \$.
- 218-2014 Nomination d'un représentant pour Rouli-Bus 2015.
Il est proposé par Claude Bourassa et appuyé par Yvon Martel que le Conseil nomme Monsieur Denis Bergeron comme représentant du Conseil pour siéger sur le Conseil d'administration de Rouli-Bus et il est également nommé comme représentant du Conseil pour l'assemblée générale 2015 de Rouli-Bus.
- 219-2014 Autorisation de paiement incendie Ville de Victoriaville 2014.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochele que le Conseil autorise le paiement d'un ajustement de quote-part 2013 au montant de 1 346 \$ et autorise également le paiement de la quote-part incendie de la Ville de Victoriaville au montant de 51 123 \$ pour l'année 2014.
- 220-2014 Contrat entretien patinoire hiver 2014-2015.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Yvon Martel que le Conseil n'a reçu qu'une seule offre suite à la publication de l'offre de contrat pour l'entretien de la patinoire pour l'hiver 2014-2015 dans le journal local. Le Conseil, après étude de cette offre provenant de Messieurs Jason Babin et Patrick Pellerin, accepte celle-ci au montant de 4 000 \$ payable en deux versements soit la première moitié à la signature et la seconde à la fin du contrat. La signature du contrat sera conditionnelle à la rencontre avec les conseillers représentants du Comité des loisirs, soit Messieurs Yannick Trépanier et Yvon Martel, avec Monsieur Jason Babin afin de vérifier qu'il satisfasse et comprenne tous les points du contrat étant donné qu'ils n'ont pas eu le temps de se rencontrer avant l'assemblée du conseil.
- 221-2014 Renouvellement de la cotisation FQM 2015.
Il est proposé par Marcel Larochele et appuyé par Claude Bourassa que le Conseil autorise le renouvellement de la cotisation à la FQM pour l'année 2015 au montant de 1 409,18 \$ avec les taxes incluses.
- 222-2014 Acceptation de la cotation pour l'asphalte du rang 8.
Il est proposé par Claude Bourassa et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil accepte la cotation de Pavage Veilleux inc. au montant de 154 \$ la tonne métrique (TM) sur un montant estimé de 16 786 \$ plus les taxes applicables dans le cadre des travaux de réparation d'asphalte sur une partie du rang 8.
- 223-2014 Renouvellement du contrat du compteur postal.
Il est proposé par Marcel Larochele et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil autorise le renouvellement du contrat du compteur postal avec la compagnie Pitney Bowes inc. pour les trois prochaines années. Le montant est de 15,10 \$ par mois plus taxes. Le conseil autorise Monsieur Jocelyn Jutras à signer tous les documents pour officialiser ledit contrat.
- 224-2014 Demande de commandite pour Noël du partage 2014.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yvon Martel que le Conseil, suite à la demande de madame Lise Blanchette, présidente du Comité de Noël du partage, autorise un don de 150 \$ pour l'année 2014. Si le comité en cours d'année 2015 à besoin d'un montant supplémentaire, il pourra en faire la demande au Conseil.

- 225-2014 Spectacle bénéfice du 18 novembre 2014 pour la Fondation Raymond-Roy.
Il est proposé par Claude Bourassa et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil autorise un don de 50 \$ car les membres du conseil sont dans l'impossibilité de participer au spectacle bénéfice de la Fondation Raymond-Roy, qui aura lieu le 18 novembre 2014.
- 226-2014 Demande d'autorisation pour mettre en collection les comptes passés dus.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil donne mandat à Me Jean Gagné afin d'entreprendre toutes les procédures judiciaires nécessaires pour collecter les comptes de taxes passés dus pour l'année 2014 et les années antérieures.
- 227-2014 Demande du Club Alléghanish pour traverser les rangs 12 et Landry de la Municipalité.
ATTENDU QUE le Conseil a reçu une demande du Club de motoneige Alléghanish des Bois-Francs afin d'obtenir l'autorisation pour traverser les rangs 12 et Landry ainsi que pour l'installation de pancartes;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Bourassa et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil donne l'autorisation au Club de motoneige Alléghanish des Bois-Francs de traverser les rangs Landry et 12 pour l'année 2014-2015. Toutefois, l'achat et l'installation des pancartes sont à la charge du Club de motoneige Alléghanish des Bois-Francs.
- 228-2014 Remerciement à la députée d'Arthabaska pour la subvention voirie PAARRM.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Claude Bourassa que le Conseil remercie la députée d'Arthabaska Madame Sylvie Roy pour sa recommandation au Ministre des Transports du Québec de nous accorder une subvention de 3 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal concernant les travaux du rang 8. Toutefois le Conseil trouve que le montant est très peu considérant les travaux colossaux qui sont à faire dans l'ensemble de la municipalité. Monsieur Maire Louis Hébert a contacté Madame Anne-Marie Tremblay, attachée politique de Madame Roy, et après discussion, celle-ci a confirmé que l'an prochain le montant accordé prendra en considération le montant reçu cette année en guise d'ajustement.
- 229-2014 Demande de remboursement subvention députée rang 8.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Yvon Martel que le Conseil approuve la demande de remboursement des dépenses pour les travaux exécutés sur une partie du rang 8 pour un montant de 5 003,05 \$ avec pièces justificatives, suite à une subvention de 3 000 \$ de la députée, Madame Sylvie Roy, conformément aux exigences du ministère des Transports. Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le rang 8 dont la gestion incombe à la Municipalité.
- 230-2014 Acceptation de la cotation pour la correction du plan bâtiment multifonctionnel (subvention MADA).
ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une lettre en date du 14 octobre 2014 du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) dans le cadre d'une demande de subvention au programme d'infrastructure afin de construire un bâtiment multifonctionnel pour les aînés, la demande de subvention a été jugée admissible à la suite d'une première analyse et que le ministère nous demande de déposer un plan final avec les coûts détaillés;
ATTENDU QUE Monsieur Marc-André Maillé, architecte de la firme de Bourassa Maillé Architectes a déposé une offre de service pour répondre à la demande du ministère;

- 230-2014 Acceptation de la cotation pour la correction du plan bâtiment multifonctionnel (subvention MADA). (suite)
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yvon Martel que le Conseil accepte la cotation au montant de 5 750 \$ plus les taxes de Bourassa Maillé Architecte pour compléter la demande de subvention.
- 231-2014 Réparation de la transmission du camion Série S.
- ATTENDU QUE** la municipalité a fait faire le changement de la transmission du camion Série S par Les Excavations Yvon Houle et fils inc.;
- ATTENDU QUE**, suite au changement de la transmission, il y a un problème avec la réparation;
- ATTENDU QUE** Monsieur Jonathan Houle, propriétaire de la compagnie Les Excavations Yvon Houle et fils inc., va faire vérifier par une spécialiste en transmission de camion lourd;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marcel Laroche et appuyé par Claude Bourassa que le Conseil va attendre pour faire le paiement de la facture jusqu'à satisfaction de l'inspecteur Monsieur Yvon Pellerin.
- 232-2014 Inscription formation cours FQM.
Il est proposé par Claude Bourassa et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil autorise le suivi de la formation « Maîtrisez vos dossiers municipaux » qui aura lieu le 15 novembre à Saint-Louis-de-Blandford et le coût par participant est de 325 \$ plus les taxes applicables.
- 233-2014 Acceptation cotation pour l'analyse en laboratoire de l'eau potable du centre administratif.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil accepte la cotation de la compagnie Environnex au montant annuel de 496 \$ plus taxes pour les analyses en laboratoire de l'eau potable du centre administratif tel qu'exigé par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).
- Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes:
- 214-2014, 219-2014, 220-2014, 221-2014, 222-2014, 223-2014, 224-2014, 225-2014, 226-2014, 229-2014, 231-2014, 232-2014 et 233-2014.
- EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 3^{ème} jour du mois de novembre deux mil quatorze.
- Le directeur général
et secrétaire-trésorier,
- Jocelyn Jutras

234-2014

Clôture de la séance.

Il est proposé à 20 h 45 par Claude Bourassa que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord.
En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Louis Hébert
Maire

Louis Hébert
Maire

Jocelyn Jutras,
Directeur général
et secrétaire-trésorier